

Les outils existants en matière de protection de l'environnement : possibilités et limites.

Nadia Christinet, déléguée scientifique à l'environnement et l'énergie

Etat de Vaud DGE

nadia.christinet@vd.ch

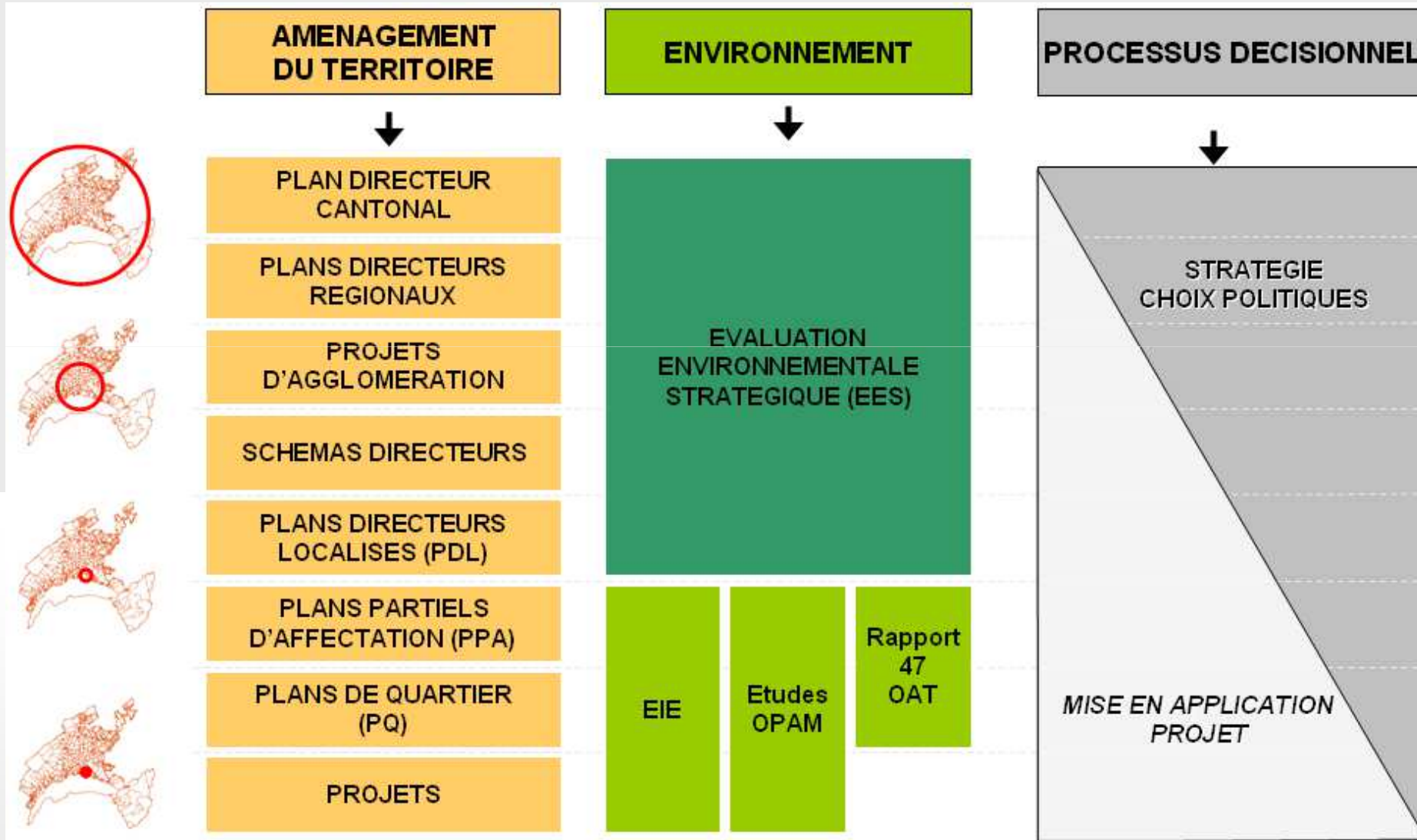


FORUM ARPEA 7 octobre 2016

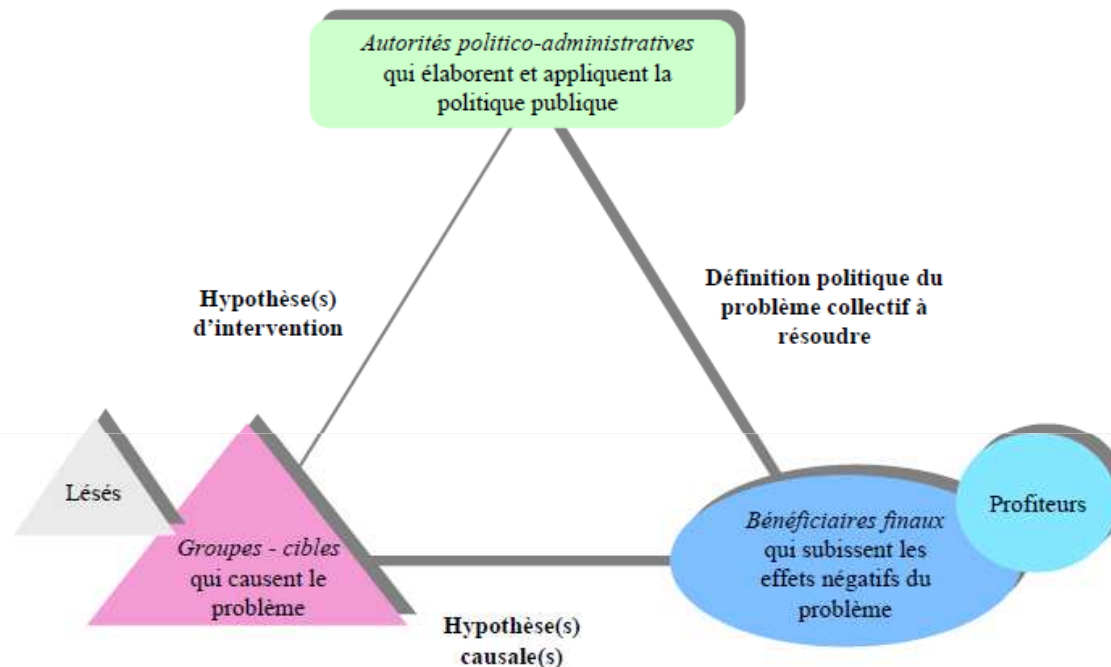
Sommaire

- A. Possibilités et limites des outils existants pour la protection de l'environnement :
 1. Vue générale des outils
 2. Planification territoriales et les évaluations environnementales stratégiques EES
 3. Les études d'impact sur l'environnement EIE et le suivi environnemental de réalisation SER
- B. Plate forme éolienne vaudoise
- C. Plate forme VOLTEFACE de recherche, unil

1. Les outils existants de la protection de l'environnement



1. Les outils face au triangle des acteurs d'une politique publique ?



Source: Knoepfel et al. (2006): 63

- ☹️ l'EIE prévoit une participation dans le cadre de la procédure sous forme d'oppositions aux projets
- 😊 l'EES ou d'autres études pourrait permettre la participation des acteurs en amont des procédures

1. Les outils face aux formes de participation du public ?

Formes de participation



- ☹️ l'EIE ne prévoit une participation de forme dialogue
- 😊 les conclusions d'autres études plus participatives pourraient être reprises dans les projets soumis à EIE

2. Planification cantonale directrice et EES

- 😊 répond à la loi LAT : prévoir l'implantation de projets à fortes incidences pour l'aménagement du territoire et l'environnement (Art. 8 LAT, al.1 lt c)
- 😊 permet aux acteurs privés de s'engager pour des projets de coûts élevés
- 😐 La planification cantonale n'implique pas forcément une coordination des acteurs visés
- 😐 La planification cantonale ou l'EES pourrait mieux préparer les acteurs communaux, afin de mieux anticiper des conflits potentiels
- 😐 La participation devrait traiter des marges de manœuvres locales (transparence financière des efforts et des gains)

2. EES : la bonne méthodologie ?

1. Diagnostic et bilan environnemental - mise à niveau

mise en évidence des objectifs atteints et des défauts par domaine

2. Cadrage - objectifs

contraintes, potentialités, enjeux, objectifs, synergies

3. Évaluation - coordination

mise en cohérence des planifications, mesures, choix

4. Finalisation des résultats EES - intégration

élaboration des principes de mise en œuvre
mesures territoriales et organisationnelles



2. EES d'aujourd'hui

L'évaluation environnementale stratégique

- ☹ Prévues par une directive européenne, mais pas encore en droit interne
- 😊 Permet le développement de variantes
- ☹ Ne prévoit pas forcément la participation du public

3. L'étude d'impact sur l'environnement et le suivi environnemental de réalisation

- ☺ l'EIE est reconnue, acceptée, cadrée juridiquement
- ☺ les RIE sont de qualité et documentent l'ensemble des impacts environnementaux
- ☹ L'EIE n'est pas un outil de développement durable :
 - espace** : échelle de la parcelle
 - temps** : phase de construction SER et d'exploitation (pas de cycle de vie),
 - social** : la participation du public est limitée à la procédure (recours) et les effets sur la santé pourraient être mieux documentés
 - économique** : pas d'internalisation des coûts externes

B. La plateforme éolienne vaudoise et les démarches participatives

François Schaller, Ingénieur, DGE - Direction de l'énergie
Etat de Vaud
Francois.schaller@vd.ch



La planification éolienne vaudoise

4^{ème} adaptation du PDCn (en cours de validation)

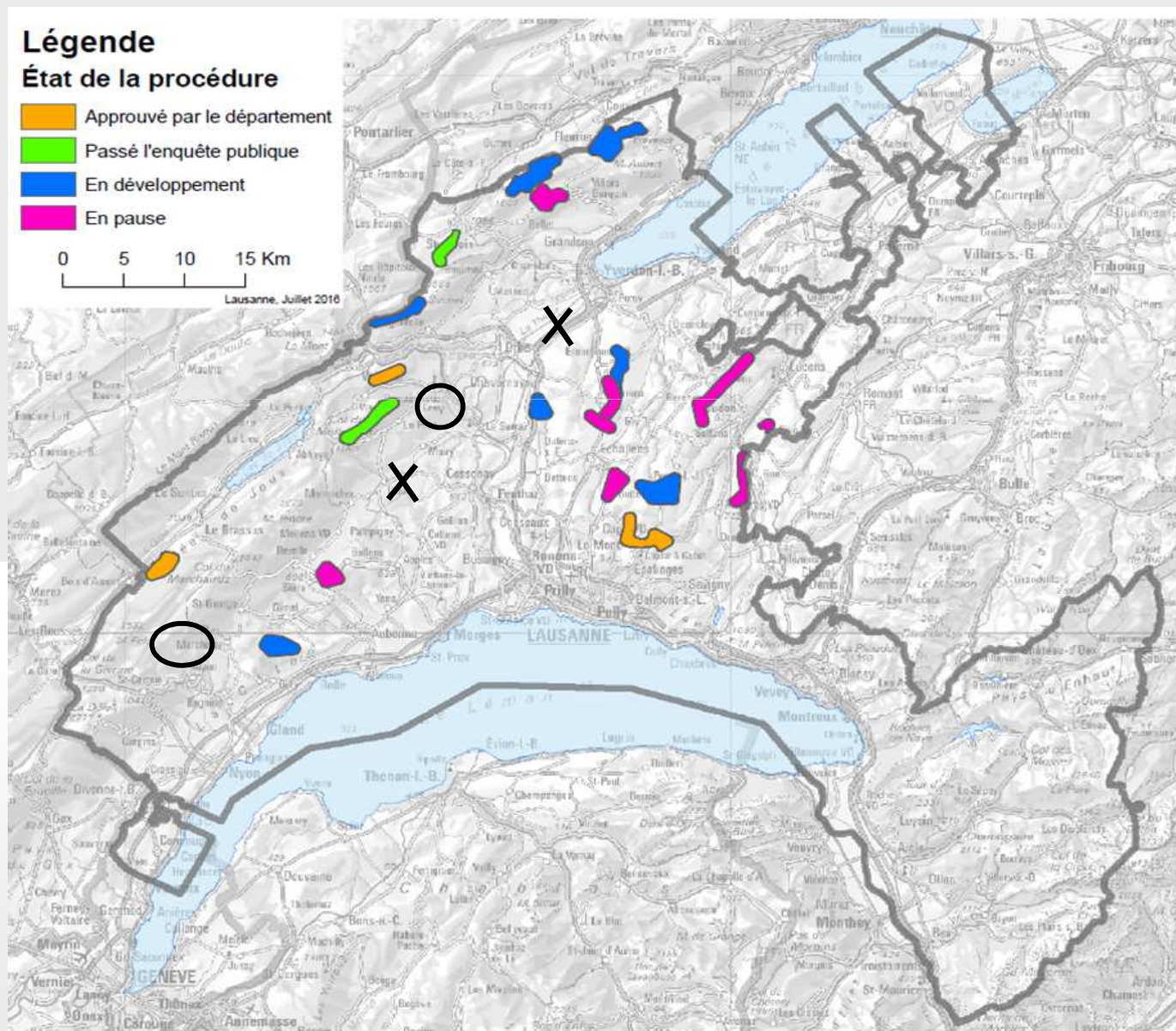
Evolutions de la planification

Suppression de :

- Cronay
- Daillens-Oulens

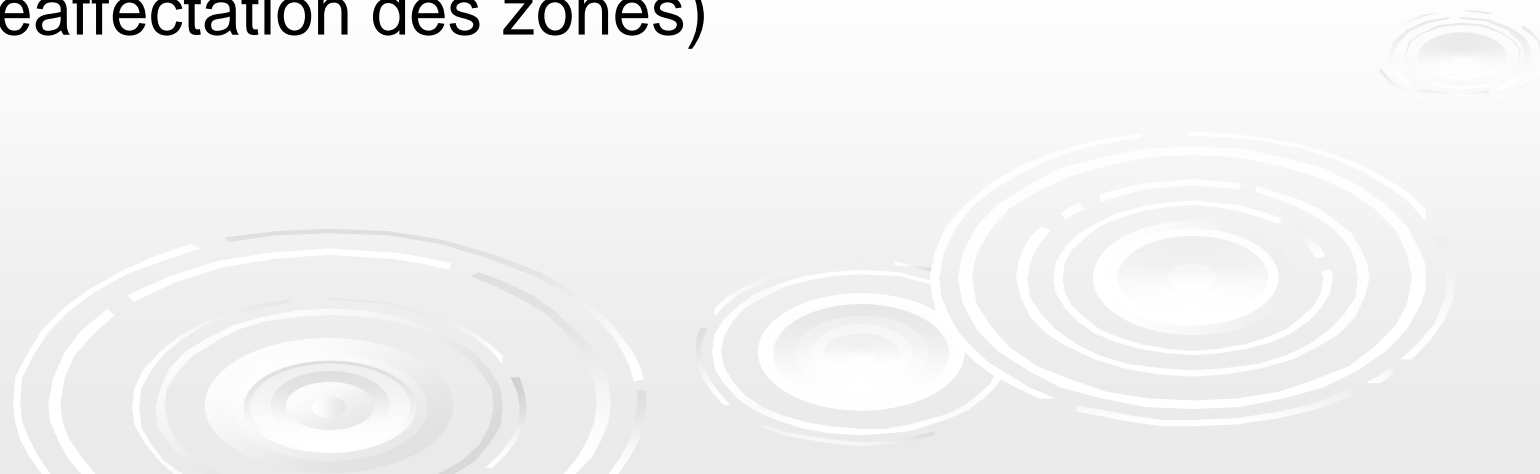
Ajout de :

- Bavois
- Essertines-sur-Rolle

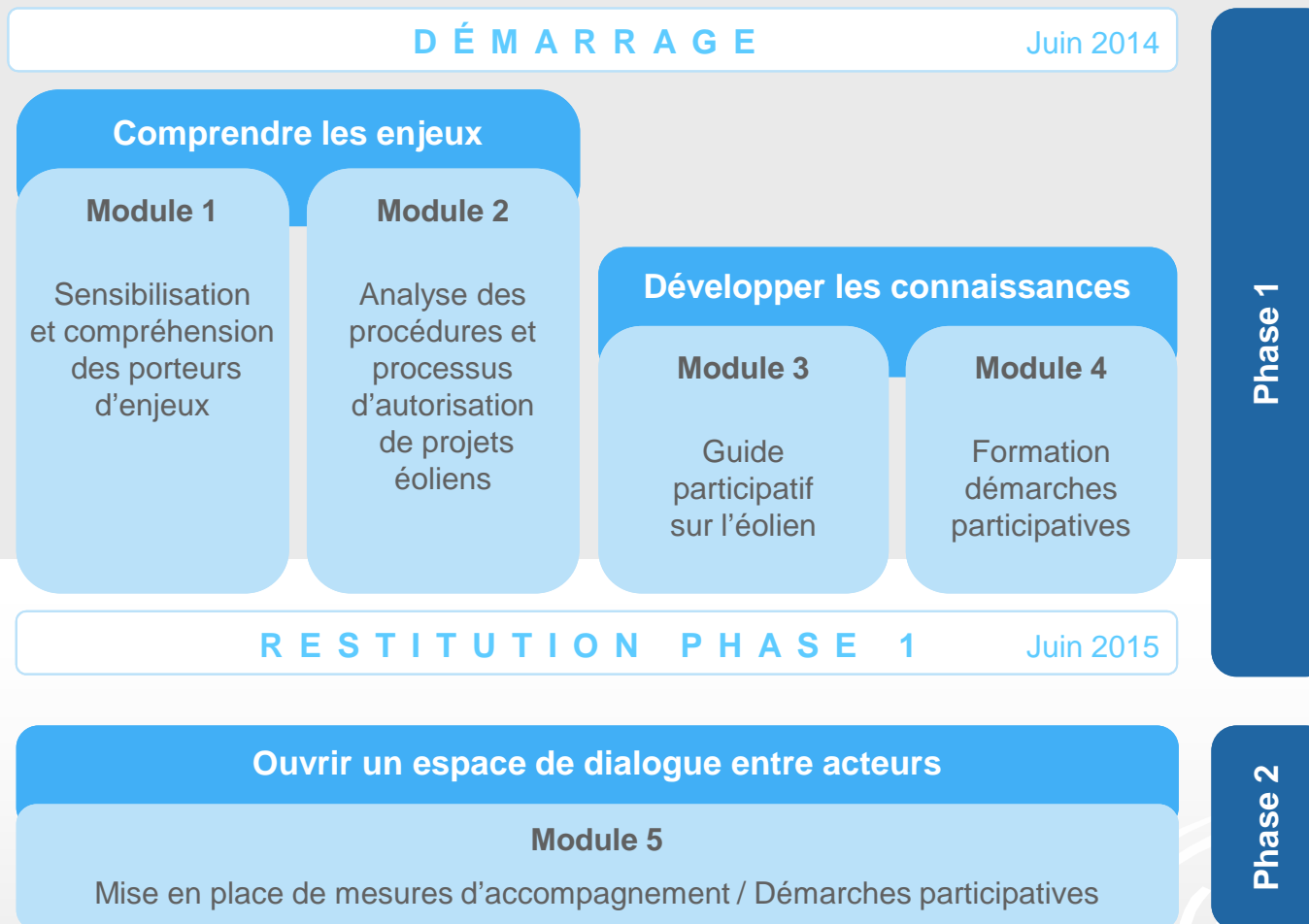


Démarche de la planification

- Sélection des sites selon une procédure d'évaluation basée sur 12 critères
- Ces sites ont été inscrits au Plan directeur cantonal à l'issue de la procédure de consultation
- Constitue la base légale pour construire des parcs éoliens (réaffectation des zones)



Plateforme éolienne vaudoise



Résultats (attentes et constats)

Deux scènes d'action

- Scène institutionnelle: Canton / Communes et développeurs
- Scène territoriale: Développeurs / Associations et population

Des procédures complexes

- Des mécanismes de sélection méconnus
- Une procédure qui offre peu de marges de manœuvre
- Des problèmes de communication
- Une enquête publique sans préparation préalable

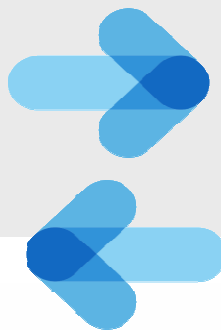
Une population qui veut être prise en compte dans les projets

- Besoin d'un espace pour discuter ouvertement des thématiques
- Besoin d'améliorer le flux d'information et de communication entre tous les acteurs
- Besoin de comprendre tous les enjeux face à la complexité des projets éoliens

Orientation

Faciliter le dialogue et renforcer la confiance

Actions
au niveau
cantonal



Actions
au niveau
local

Mesures prises

Mesures de coordination

- **Bureau COPEOL**
Travail sur les problématiques générales: radars, avifaune, etc.
- **Guichet de suivi**
Suivi de l'avancement des dossiers en examen jusqu'à la mise à l'enquête

Mesures de participation

- **Démarches participatives**
Soutien et conseil organisationnel du Canton
- **Communication et échanges**
5 à 7 / Développement du site internet
- **Formation sur les démarches participatives**
- **Guide pour une démarche participative**



Possibilités de mise en œuvre

